

Parcelles de reboisement exploitées par des coopératives de femmes

Coopération entre le Sicoval, Gandon et Ndièbiene Gandiol (Sénégal)

Mots-clés :
Coopération internationale
Juin 2019



Origine et présentation de l'initiative

Une coopération entre la communauté d'agglomération du Sicoval et les communes de Gandon et Ndièbiène Gandiol dans la région de St Louis du Sénégal a été initiée en 2004. Celle-ci s'articule notamment autour de : l'appui institutionnel aux communes, l'aménagement de l'espace, l'accès universel à l'eau et le soutien aux producteurs agricoles locaux. Gérée de collectivité à collectivités, cette coopération s'appuie sur une co-maîtrise d'ouvrage et une co-maîtrise d'œuvre. Des volontaires en SVI et services civiques du SICOVAL assurent le suivi et l'animation sur place de la coopération entre les collectivités en lien avec les élus et techniciens locaux.

Dans ce cadre, un projet de reboisement de parcelles en vue de leur exploitation maraîchère par des coopératives de femmes a été développé à partir de 2008. Celui-ci vise à :

- lutter contre la désertification par des opérations de reboisement
- renforcer la production locale de fruits et légumes
- permettre à des groupes de femmes d'avoir une activité et un revenu pour la famille.

La commune met à disposition d'une coopérative de femmes un premier demi-hectare de terrain à proximité de leur village. Cette parcelle est ensuite aménagée (clôture et puits).

Le groupe de femmes se constitue en coopérative. Elles sont formées par un technicien agricole des services de l'Etat qui assure par ailleurs le suivi technique. La coopérative de femmes prend ensuite en charge l'exploitation de la parcelle sachant que deux ou trois ans sont nécessaires avant une production fruitière. Les productions sont ensuite réparties, utilisées par les familles ou vendues sur les marchés locaux.

Huit parcelles ont été réalisées depuis 2008, trois d'entre elles fonctionnent, trois connaissent des difficultés et deux ne fonctionnent plus.

Les conditions de réussite ont pu être identifiées :

- parcelle bien choisie pour ses qualités
- puits avec une eau abondante et non salinisée
- suivi technique régulier

- groupe de femmes dynamique et en cohésion
- clôture solide et de qualité.

La structuration en coopérative s'inscrit dans les traditions locales de tontines, groupements coopératifs et mutuels. Elle est donc perçue positivement. Malgré le volontarisme des groupes de femmes leur accompagnement est nécessaire pour les aider à surmonter les difficultés, la production fruitière et maraîchère n'arrivant qu'après plusieurs mois d'engagement.

Perspectives du projet

- Accompagner les parcelles en difficultés
- Poursuivre l'implantation de nouvelles parcelles dans d'autres villages
- Améliorer le choix des sites et trouver des solutions pour l'adduction en eau parfois trop aléatoire
- Réorganiser l'accompagnement technique agricole trop défaillant en s'appuyant sur des ressources humaines locales mieux rémunérées ou sur du volontariat de jeunes experts agricoles, en lien avec le lycée agricole du Sicoval.

Financement

Le coût de l'aménagement d'une parcelle est d'environ 5000 euros : réalisation de la clôture et des puits. Cette action s'inscrit dans le cadre plus large de la coopération entre le Sicoval et Gandon et Ndièbiène Gandiol cofinancée par : le Sicoval, Gandon, Ndièbiène Gandiol, l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

CONTACT:

Henri Arévalo,

Conseiller communautaire, CA du Sicoval

henri.arevalo@wanadoo.fr

